

Le dollar canadien

Des voix: Assoyez-vous!

M. l'Orateur adjoint: Ce n'est pas là un rappel au Règlement acceptable.

M. Gillies: J'aurais cru que le ministre des Finances eût estimé que sa place fût aujourd'hui au Parlement du Canada. Voilà où il devrait se trouver. Où est le président du Conseil ministériel de l'expansion économique (M. Andras)? Où est le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Horner)? Où est le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand)? Il n'y en a pas un au gouvernement qui soit capable de prendre la parole. On nous envoie le ministre des Transports qui a prouvé que personne ne pouvait se prononcer sur la question. Le gouvernement n'a pas pu déléguer qui que ce soit à même de défendre sa politique. Le gouvernement est au bout de ses ressources, mais il l'est encore bien davantage lorsque le ministre des Finances est dans les parages. La situation reste la même: le gouvernement ne veut pas parler de politique économique, parce qu'il ne le peut pas. Pas un membre du gouvernement n'est capable d'en discuter.

● (1720)

Des voix: Bravo!

M. Gillies: Où sont passés tous les ministres? En fait le ministre des Finances a préféré quitter le pays plutôt que d'être obligé d'affronter la Chambre des communes dans un débat comme celui-ci. On voit bien l'estime en laquelle le gouvernement tient le Parlement. C'est pourtant le forum tout indiqué pour un débat de ce genre, mais où est le ministre des Finances, où sont les ministres?

Une voix: Où est votre chef de parti?

M. Gillies: Les ministres devraient être présents pour débattre de la question et s'ils se souciaient le moins du monde de la Chambre, ils seraient ici.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le ministre du Revenu national et ministre d'État (petites entreprises) (M. Abbott) invoque le Règlement.

M. Abbott: Monsieur l'Orateur, le député pose sans cesse la même question. Peut-être que ces répétitions ne sont qu'un procédé de rhétorique, mais comme on en a informé le député, le ministre des Finances (M. Chrétien) est présentement à New York où il doit s'adresser à un auditoire important. Il y a assez longtemps que le ministre a pris cet engagement. L'avis de ce débat n'a été présenté qu'hier, à la fin de l'après-midi. Le député accuse le ministre des Transports (M. Lang) de faire des discours politiques, alors que lui-même ne nous sert que des fadaïses électorales depuis cinq minutes. Quand le député se décidera-t-il à prononcer son discours?

M. Gillies: Monsieur l'Orateur, je regrette, mais je ne me souviens pas du portefeuille que détient le ministre que nous venons d'entendre, mais il n'a pas présenté son argument avec vraiment beaucoup de causticité. Le point sur lequel il faut constamment revenir à la charge est de savoir si l'on reconnaît de l'importance au Parlement ou pas. C'est ce qu'il nous faut déterminer encore une fois. Si nous considérons que le Parlement est important pour nous, nous y tiendrons nos débats importants. Si nous considérons qu'il ne l'est pas, nous accorderons la toute première importance aux discours prononcés à l'extérieur du pays au lieu de nous enfermer ici et de traiter de graves problèmes. Il semble bien que le Parlement soit dans l'impossibilité de travailler quand le gouvernement n'est pas

[M. Gillies.]

capable de défendre ses politiques ou d'en présenter une touchant une question très importante.

Ce fut un plaisir d'écouter le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) qui s'est efforcé de présenter des propositions touchant les problèmes qu'affronte présentement le pays. J'ai cru que ses propos tombaient à pic, mais il s'est fourvoyé dans un grand nombre d'assertions. Le chef du Nouveau parti démocratique s'est au moins efforcé de traiter du problème et de participer à un débat sur la politique économique. Je remarque que le chef du Nouveau parti démocratique a commenté certains de mes propos concernant les scieurs de bois et les porteurs d'eau. J'espère que le député lira mon discours. S'il le veut bien, il verra que j'ai voulu démontrer que nous devrions fonder la stratégie industrielle du pays sur nos ressources.

Il est honteux que dans un pays aussi riche en ressources minières que le nôtre, le quatrième plus riche au monde, nous importions 66 p. 100 de notre matériel minier. C'est une honte d'importer beaucoup plus de la moitié de notre machinerie industrielle pour la fabrication du papier quand nous avons d'immenses marchés dans le domaine des pâtes et papiers. C'est une honte d'être un pays si riche dans le domaine de la pêche et de ne pas avoir un seul navire frigorifique à mettre à l'eau. Quand je disais cela, je voulais dire que nous devrions établir notre stratégie industrielle en nous basant sur les ressources que nous possédons. C'est dans ce sens que le pays doit faire des efforts maintenant.

Les Canadiens ne sauront plus à qui se fier lorsqu'ils auront entendu certaines des déclarations qui ont été faites l'autre jour à la Chambre. Le ministre des Finances a déjà dit que le gouvernement avait créé 440,000 emplois. Ensuite, quelqu'un a dit: «Oui, mais il y a 8 p. 100 de nos travailleurs qui sont en chômage». Plus tard, quelqu'un d'autre a fait remarquer: «Par contre, le taux d'inflation n'est que de 8 p. 100». Ensuite, un député de l'opposition a dit: «Oui, mais en Suisse, le taux d'inflation n'est que de 2 p. 100; nous sommes donc dans une bien pire situation». Nous n'en finissons plus de nous gargariser de ces sottises.

La seule bonne manière de prendre le pouls de notre économie consiste à juger d'après notre potentiel et non pas à comparer notre situation à celle des autres pays. En réalité, notre taux de croissance économique réel est inférieur à 3 p. 100. De 1946 à 1966, il a été de 6 p. 100. Lorsqu'il est aussi élevé, on arrive à limiter le chômage et à contenir l'inflation. Le gouvernement a-t-il mis en action une batterie de mesures monétaires et fiscales qui permettent d'exploiter au maximum notre potentiel économique? C'est ce qui préoccupe les Canadiens.

La réponse est négative, cela saute aux yeux. Quiconque ose prétendre que le taux de croissance optimal est de moins de 3 p. 100 s'éloigne de la vérité historique. En effet, pendant des années, le taux moyen de croissance a été d'environ 6 p. 100. Au cours de l'après-guerre, nous sommes parvenus pendant des années à empêcher le chômage de dépasser les 6 p. 100 et à contenir le taux d'inflation aux alentours de 2 p. 100. Que s'est-il donc passé? Faut-il juger le gouvernement et ses politiques responsables de ce désastre?